

# Adoption du budget du 17 décembre 2012



Procès-verbal

## 00 - Ouverture de la session

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE LOTBINIÈRE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

Adoption du budget 2013

Session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Agapit, tenue le, 17 décembre 2012 à 20h00, au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit situé au 1080, avenue Bergeron, Saint-Agapit (Québec).

Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham, et les conseillères, mesdames, Andréanne Giasson, Micheline Beaudet, Claudette Desrochers et les conseillers, messieurs Rosaire Lemay et Pierre Audesse formant quorum sous la présidence de son honneur la mairesse. La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim est également présente.

Absent : monsieur Yves Gingras, conseiller

Les membres du conseil présents constatent que l'avis de convocation à une séance extraordinaire d'adoption du budget a été signifié à tous les membres du conseil et ce, tel que requis par la loi.

## 01.00 (2012-12-499) - Adoption de l'ordre du jour

### 1- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2013 tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## 02.00 (2012-12-500) - Dépôt et adoption du budget

### 2- Dépôt et adoption du budget

CONSIDÉRANT qu'aux termes de l'article 954 du Code municipal le conseil doit adopter un budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

Il est proposé par le conseiller Rosaire Lemay que le budget 2013 soit adopté tel que présenté ci-après:

#### CHARGES:

Administration générale: 741 288 \$

Sécurité publique: 506 001 \$

Réseau routier: 735 666 \$

Transport collectif: 9 778 \$

Eau et égout: 521 830 \$

Déchets domestiques: 266 377 \$

Matières secondaires récupération: 42 500 \$

Cours d'eau : 25 000 \$

Santé et bien-être: 13 500 \$

Aménagement urbanisme et zonage et développement: 189 786 \$

Complexe des Seigneuries: 318 500 \$

Chalet des sports: 13 105 \$

Patinoires intérieures et extérieures: 415 975 \$

Loisirs parcs et terrains de jeux: 254 209 \$

Place du couvent: 24 300 \$

Gare: 8 415 \$

Bibliothèque: 13 250 \$

Musée et centres d'exposition: 5 918 \$

Intérêts: 359 500 \$

Autres frais: 52 947 \$

Frais de financement: 5 000 \$

Remboursement de la dette à long terme, capital: 504 568 \$

Activités d'investissement: 350 104 \$

Solde disponible aréna: - 3 218 \$

Affectation - Fonds Res. - Frais reportés: - 27 699 \$

Remboursement fond de roulement: 45 911 \$

**TOTAL CHARGES: 5 392 511 \$**

**REVENUS:**

Taxes générales: 2 873 125 \$

Services municipaux: 1 222 000 \$

Centre d'urgence 9-1-1: 13 500 \$

Service de la dette frontale: 14 500 \$

Immeubles des réseaux: 148 000 \$

Transferts de droit: 294 900 \$

Transport: 4 000 \$

Hygiène du milieu (intérêts): 31 395 \$

Loisirs et culture (intérêts): 61 011 \$

Voirie: 4 000 \$

Sécurité publique: 10 000 \$

Administration générale: 9 400 \$

Sécurité publique (mâchoire de vie): 6 000 \$

Hygiène du milieu: 49 500 \$

Complexe des Seigneuries + loisirs et culture: 400 600 \$

Imposition de droits: 234 500 \$

Amendes et pénalités: 5 000 \$

Intérêts: 6 000 \$

Autres revenus: 5 080 \$

**TOTAL REVENUS: 5 392 511 \$**

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim soit et est autorisé à faire publier dans la prochaine édition du Lien le document explicatif du budget 2013, et ce, conformément aux dispositions de l'article 957 du Code municipal.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## **03.00 - Période de question des contribuables**

### **3 - Période de questions des contribuables**

## **04.00 (2012-12-501) - Levée ou ajournement de la séance**

### **4 - Levée de la séance**

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse que cette session extraordinaire d'adoption du budget 2013 soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h20.

---

Sylvie Fortin Graham, mairesse

---

Josée Martineau, dir. gén. & sec. trés. par intérim